

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 26 MARS 2019**

L'an 2019 et le mardi 26 mars à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames Christelle BONNIFACY, Laurence COSTA, Edith COUREON, Brigitte HERMAN, Carol LAFFONT, Véronique VASSEUR, Nicole VESSIERES, Messieurs Eric ARSAC, Jose BELLIART, Norbert MAZZON, Roger OUVRIER-BONNAZ, Jean-Marie SYLVESTRE.

Absente excusée : Madame Houria GOMEZ

Pouvoir a été donné par Madame Houria GOMEZ à Monsieur Roger OUVRIER-BONNAZ.

Madame Véronique VASSEUR a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 19 février 2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

### **TAXES DIRECTES LOCALES 2019**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer pour l'année 2019 les taux d'impositions relatifs aux trois taxes directes locales. Le Conseil doit décider du montant de chacune de ces trois taxes. Après avoir entendu l'exposé du Maire, le produit attendu pour 2019 sera supérieur à celui de 2018 et ne nécessite donc pas une augmentation des taux d'imposition pour équilibrer le budget primitif 2019. Après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable pour l'année 2019 à chacune des trois taxes directes locales, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive les taux d'imposition pour 2019 :

-TAXE D'HABITATION 7,95 %

-TAXE FONCIERE BATI 8,97 %

-TAXE FONCIERE NON BATI 40,51 %

### **BUDGETS PRIMITIFS 2019 : VILLE - CCAS.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les budgets primitifs (Ville – C.C.A.S.) de l'exercice 2019. Il donne lecture chapitre par chapitre des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement qui s'établissent comme suit et demande le vote par chapitre.

#### **BUDGET VILLE – M14**

Dépenses de fonctionnement 630 279 euros

Dépenses d'investissement 699 379 euros

Total des dépenses 1 329 658 euros

Recettes de fonctionnement 630 279 euros

Recettes d'investissement 699 379 euros

Total des recettes 1 329 658 euros

## **BUDGET C.C.A.S. – M 14**

Dépenses de fonctionnement 7 000 euros

Recettes de fonctionnement 7 000 euros

Madame Nicole VESSIERES, Trésorière de l'association REGAIN de La Coucourde et Monsieur Jean-Marie SYLVESTRE, Trésorier de l'association ACCA de La Coucourde ne prennent pas part au vote du chapitre concernant l'attribution des subventions.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif CCAS 2019, adopte à l'unanimité le budget primitif Ville 2019.

Les principaux investissements pour l'année 2019 sont : l'achat d'illuminations pour les fêtes de fin d'année, l'achat de panneaux de signalisation routière et de mobilier urbain, l'achat d'un panneau lumineux et d'un cinémomètre, les remplacements de l'éclairage public, l'achat de matériels et outillages pour les services techniques, l'achat de matériels informatiques et de mobilier pour le service administratif, l'achat de matériels informatiques et de mobilier pour les écoles, l'achat de livres pour la bibliothèque municipale, l'achat de mobiliers et équipements du nouveau point de restauration scolaire, le remplacement du chauffage de la salle d'animation rurale « Pierre Bonnet », les travaux de voirie et de marquage au sol, la réfection de la route de Lachamp, l'achat et la pose de cases pour l'extension du columbarium existant, les travaux de peinture des boiseries de la mairie, le financement de la fin des travaux du groupe scolaire et du restaurant scolaire (maîtrise d'œuvre), la rénovation du bâtiment de l'ancienne l'école à Derbières.

C'est un budget totalement respectueux des engagements pris par le Conseil Municipal, audacieux et responsable en terme d'investissement et maîtrisé sur le plan des charges de fonctionnement pour favoriser les programmes d'investissement et donc l'économie locale.

## **INFORMATIONS**

Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers délégués font le compte-rendu de leurs différentes délégations :

### **Enseignement/Affaires scolaires :**

Un conseil d'école a eu lieu le 14 mars dernier.

- Actuellement, les écoliers sont au nombre de 129. Les effectifs restent stables : 131 élèves sont prévus pour l'année scolaire 2019/2020.

- Monsieur LESEIGNEUR et Madame JUIF, enseignants volontaires, proposent un stage de remise à niveau pour les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires. Ce stage aura lieu pendant la deuxième semaine des vacances de printemps, du 23 au 26 avril 2019, les matins de 9h à 12h.

- Point sur le périscolaire : 74 % enfants fréquentent les activités proposées. Celles-ci sont appréciées.

- Dans le cadre des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), permettant dans les établissements scolaires la mise en œuvre de mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant la venue des secours ou le retour à une situation normale, les exercices obligatoires auront lieu : le jeudi 4 avril 2019 pour l'exercice Incendie, le jeudi 2 mai 2019 pour l'exercice menaces d'attentat-intrusion et le lundi 13 mai 2019 pour l'exercice risques majeurs naturels ou industriels.

- A la rentrée des vacances de printemps, le service de ramassage scolaire par le bus communal fonctionnera uniquement le matin et le soir.

Depuis le début de l'année scolaire, le bus communal a effectué le transport des enfants pour 12 sorties scolaires.

### **Festivités/Animations :**

- Dimanche de Pâques/ 21 avril : Chasse aux œufs à l'Espace de Leyne.

- Jeudi de l'Ascension / 30 mai 2019 : Repas coucourdois à l'Espace de Leyne, avec animation et jeux pour les enfants.

- Dimanche 14 juillet : course pédestre La Coucourdoise

- Mardi 16 juillet et jeudi 25 juillet, de 15 à 18h, jeux pour les enfants à la salle d'animation rurale « Pierre BONNET ».

- Lundi 22 juillet : concert offert par la municipalité.

### **CCAS/Affaires sociales :**

- Les travaux d'aménagement de la cuisine de la nouvelle cantine sont terminés. Les services techniques communaux ont installé le matériel et les équipements. (Coût : 16 134 € TTC)

- Lors du Goûter des personnes âgées 2018, 105 bons d'achat de 27 € et 140 boîtes de chocolats ont été distribués.

- Portage des repas à domicile : 4 personnes de La Coucourde bénéficient de ce service. Au mois de janvier dernier, 98 repas ont été servis.

- Restauration scolaire : au mois de février 437 repas ont été servis.

- Suivi des dossiers de demande d'APA : 1 dossier en cours d'instruction au Conseil départemental et une demande d'aide pour l'autonomie a été accordée par le Conseil départemental.

### **Voirie/Travaux extérieurs :**

Une étude est en cours pour la réfection du rond point du lotissement Fondchaud et le réaménagement du chemin communal desservant le groupe et le point de restauration scolaires (mise en sécurité, plateau ralentisseur, trottoirs...).

### **Communication/Bibliothèque/Site Internet :**

- Mercredi 27 mars à la bibliothèque municipale : atelier de fabrication de sceaux du Moyen-Age, proposé par Montélimar Agglo dans le cadre des rencontres culturelles Itinérance(s) 2019.

- Mardi 11 juin : concert des élèves du Conservatoire intercommunal de Montélimar.
- Le site Internet municipal a reçu 3020 visites au mois de février. .

**Urbanisme (depuis le 19 février 2019) :**

- Permis de construire : 3 déposés et en cours d’instruction – 5 accordés sur période précédente – 1 refusé.
- Permis d’aménager : 1 accordé sur période précédente.
- Déclaration préalable : 4 déposées – 1 accordée – 3 en cours d’instruction.
- Certificats d’urbanisme : 3 informatifs
- Déclaration d’intention d’aliéner : 4

Lotissement « Les Terrasses de Leyne » : 10 permis de construire déposés – 8 accordés – 2 en cours d’instruction.

Lotissement « L’Horizon vert » : 7 permis de construire déposés – 6 accordés – 1 en cours d’instruction.

Le nouveau restaurant scolaire sera opérationnel à partir du 29 avril 2019. L’inauguration aura lieu à la fin du mois d’août 2019.

Une consultation publique sur le projet de révision du Plan Particulier d’Intervention (P.P.I.) du Centre Nucléaire de Production d’Electricité – EDF de Cruas-Meysses, afin d’augmenter le périmètre de la zone à risques autour de la centrale nucléaire (extension à 10 kms au lieu de 5 kms) a eu lieu du 21 février au 22 mars 2019. Dans le but de recueillir les observations de la population, un registre a été mis à la disposition du public au secrétariat de Mairie de La Coucourde durant cette période.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

Les travaux d’élagage des 85 platanes sur la RN7 entre La Coucourde et Derbières seront effectués par la DIRCE fin mars début avril 2019.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les services de l’Etat et autres.

Fait à La Coucourde, le 26 mars 2019

Le Maire

Jean-Luc ZANON